



droit des parents face aux enfants majeurs

Par **kimagure**, le 11/08/2019 à 20:24

bonjour,

je me permet de vous exposer mon problème, qui commence à être de plus en plus difficile à vivre pour moi et ma famille.

voilà, nous sommes une famille de 6 (2 adultes, et 4 enfants de famille recomposée) et depuis plusieurs années, nous avons des difficultés avec notre 2ème enfant: celui ci n'a pas de respect des règles ou que se soit (lycée, maison, respect des règles, respect des autres, respect de la famille....) mais cela a empiré depuis qu'il est devenu majeur. celui ci ne respecte pas nos règles, nous insulte, nous stress, nous harcèle moralement, bref nous passons notre temps à se prendre la tête, à crier, et cela ne sert jamais à rien car malgré els compromis que nous fesons, il ne se passe rien de son coté... lorsque nous disons oui à ces demandes, presque pas de soucis mais si nous avons le malheur de dire non à une de ces demandes, cela recommence. nous sommes partis en vacance sans lui et son grand frère (à leur demande car ils souhaitaient travailler) et nous ont rendu la maison dans un état déplorable... on aurait dit un squat. il a même voulu faire un feu dans le jardin avec la canicule et les interdits que nous avons actuellement... son frère, voyant ça a pris les apapiers entrain de bruler dans l'herbe et les a mis dasn le barbecue. nous lui avons expliqué que c'était dangereux, mais lui ne veut pas nous entendre ,et nous explique uniquement qu'il a géré, aucun risque, et la preuve, il n'est rien arrivé. bref, il est complètement immature, et ne se rend pas compte de ce qu'il fait actuellement à sa famille, mais aussi à lui.

pour finir, il a encore 2 jeune frères dont le plus jeune est en élémentaire... toutes ces prises de tête, ces engueulades, et ce stress n'est pas bon pour lui (et pour nous 6) car il le dit lui même qu'il est attristé, il dit de + en + de gros mots (il répète son frère)... bref, nous commençons à avoir peur de ce qui peut se passer vers notre enfant, et vers les autres.

dernière chose, aujourd'hui, encore au sujet de nos prise de tête (alors que nous avons fait un max de comm et de compromis), il a recommencé à nous prendre la tête et à être arrogant...malgré nos demandes d'arrêter, celui ci à insister pour avoir le dernier mot... il m'a fait sortir de mes gonds, et je l'ai pousser contre une porte et mis à terre puis mis une tape à l'arrière de la tête.

naturellement, je me suis excusé 10 min après car je n'aurais pas du rentrer dans son jeu, mais ces paroles contre moi et ma femme m'ont fait perdre la tête. naturellement, les excuses sont le minimum, mais ce la n'excuse rien. suite à cela, il a pris des affaires et est encore partis de la maison (la 3 ou 4ème fois depuis 2 mois, car il voulait dormir chez un ami avec sa copine), il reviendra surement comme d'habitude dans 2 ou 3 jours quand il aura besoin de nous...

voici ma question, maintenant que j'ai essayé d'expose au max ce problème: nous sommes arrivé malheureusement à la déduction que nous n'y arriverons pas. nous essayons de l'aider, ou de lui expliquer les choses depuis au moins 5 ans, mais n'en fait qu'à sa tête. aujourd'hui, il est majeur, ne respecte ni notre maison, ni les règles de la maison, ni les membres de sa famille. nous lui avons expliqué qui si c'était cela qu'il voulait, si nous lui demandions quelque chose et qu'il souhaitait forcément autre chose, nous serons toujours en conflit. nous lui avons demandé de voir avec la mairie pour un logement d'urgence (2 de ces copains qui ont été virés de leurs parents ont déjà eu accès à ça). il ne veut pas et veut obligatoirement que ça soit nous qui le virions(avec ce que ça engendre).

comment faire pour être protégé vis à vis de lui? y'a t'il une loi contre ce harcèlement qu'il nous fait vivre? nous ne vivons plus, je ne me sens plus chez moi actuellement avec tout ce qu'il fait... quelqu'un de ma famille m'a dit d'aller à la gendarmerie pour expliquer le problème et qu'il peut y avoir un rappel à la loi... mais je veux qu'il comprenne, et je veux qu'il nous laisse tranquille. je ne veux pas de problème pour lui, malgré tout ce qui se passe, nous lui répétons que nous l'aimons, mais nous ne pouvons pas continuer comme cela...nous sommes 2 adultes démunis, avec le petit au milieu de tout ça, et le 2ème + ado, aussi au milieu.

j'ai peur d'être parti dans tout les sens dans ce début d'explication, car naturellement, cela n'est qu'1/10 de ce qui nous arrive...

merci de votre aide, et de savoir quels sont nos droits (et nos obligations, naturellement) et avoir comment faire pour avoir le droit de ne plus le laisser rentrer chez nous dans ces conditions.merci d'avance.

Par **amajuris**, le **12/08/2019 à 10:45**

bonjour,

voir ce lien qui répond à votre question:

<https://www.droitsquotidiens.be/fr/question/dois-je-eternellement-heberger-mon-enfant>

salutations

[quote]

ATTENTION, ces informatios concernent le droit belge.

[/quote]

Par **nihilscio**, le **12/08/2019** à **11:16**

Bonjour,

Le lien <https://www.droitsquotidiens.be/fr/question/dois-je-eternellement-heberger-mon-enfant> donne des informations sur le droit applicable dans les régions de Wallonie et de Bruxelles-capitale en Belgique.

Par **amajuris**, le **12/08/2019** à **11:26**

oups ! merci de me signaler cette erreur

Par **morobar**, le **12/08/2019** à **11:59**

Bonjour,

[quote]

veut obligatoirement que ça soit nous qui le virions(avec ce que ça engendre).

[/quote]

Et qu'est-ce que c'est que cela engendre ?

Rien de plus sauf que vous l'avez mis dehors, il est majeur.

S'il ne travaille pas, qu'il n'est pas étudiant,,il ira réclamer une aide alimentaire et en attendant vous serez en paix.